



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2016 – 155

Le 5 décembre 2016

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Kirkland Lake Gold Inc. (KLG) Plan d'Arrangement (Final)

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires de Kirkland Lake Gold Inc. («Ancienne Kirkland») seront retirées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 5 décembre 2016, suite au plan d'arrangement par lequel Newmarket Gold Inc. («Newmarket») a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de l'Ancienne Kirkland.

Sous les termes de l'arrangement, les actions ordinaires de Newmarket ont été consolidées sur un ratio de 1 pour 2.1053 et le nom de Newmarket a changé à Kirkland Lake Gold Ltd. («Nouveau Kirkland»). Les actionnaires de l'Ancienne Kirkland recevront pour chaque action de l'Ancienne Kirkland détenue, une action de Kirkland Lake Gold Inc.

Les actions de Kirkland Lake Gold Ltd. commenceront à être négociées à la Bourse de Toronto sur une base consolidée à l'ouverture des marchés le mardi 6 décembre 2016 sous le nouveau symbole KL.

#### **Kirkland Lake Gold Inc. (KLG)**

#### **CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de l'Ancienne Kirkland seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**                      **Le 6 décembre 2016**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**            **KLG deviendra KLG1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**            **Inchangé**



- **MULTIPLICATEUR :** 100
  
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions de Kirkland Lake Gold Ltd. (KL).
  
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
  
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250 000 contrats
  
- **CUSIP :** 49741E 10 0

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options KLG seront négociées sous le nouveau symbole KLG1 pour représenter le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours seront retirées de la liste de négociation.

<b>Kirkland Lake Gold Inc.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
6,00 \$	KLG	KLG1
7,00 \$	KLG	KLG1
8,00 \$	KLG	KLG1
9,00 \$	KLG	KLG1
10,00 \$	KLG	KLG1
11,00 \$	KLG	KLG1
12,00 \$	KLG	KLG1
13,00 \$	KLG	KLG1
14,00 \$	KLG	KLG1

---

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

The Exchange Tower  
130, rue King ouest, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M5X 1J2  
Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse  
800, square Victoria, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545



**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation

---

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

The Exchange Tower  
130, rue King ouest, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M5X 1J2  
Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse  
800, square Victoria, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)